

A retourner à :
Monsieur le Président de la Fédération Nationale des
Collectivités Territoriales pour la Culture à SAINT-ETIENNE

Je soussigné(e) Mme, Mlle, M. :

Qualité :

Représentant(e) le Conseil Départemental de :

Nombre d'habitants :

Adresse du Conseil Départemental :

Code postal : Ville :

Site Internet :

Téléphone : Télécopie :

Déclare adhérer à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, en qualité de
MEMBRE

Nom et prénom du Président :

Courriel :

Nom et prénom du Vice-président délégué à la Culture :

Courriel : @

Nom et prénom du Président de la commission Culture :

Courriel : @

Nom et prénom du Directeur du Service Culturel :

Courriel : @

Fait à : le

Cachet et signature

TARIF DE COTISATION ANNUELLE A LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE

Départements de moins de 1.000.000 habitants	-----	1 782 Euros
Départements de 1.000.001 à 10.000 000 habitants	-----	2 970 Euros
Départements de 10.000.001 à plus habitants	-----	3 564 Euros

La présente adhésion est signée pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, dénonçable par simple lettre recommandée, un mois minimum avant le 31 décembre de chaque année.

TSVP

La F.N.C.C. offre des services très appréciés, pour lesquels nos adhérents sont prioritaires et bénéficient **de tarifs préférentiels, voire de gratuité** :

- La FNCC est l'interlocuteur incontournable du ministère de la culture et des professionnels de la culture.
- La FNCC peut vous apporter une aide personnalisée à votre politique culturelle
- Mais le plus important est sans nul doute l'espace de dialogue et d'échange que la FNCC offre aux élus à la Culture et l'opportunité pour eux de s'informer, de se rencontrer et d'élaborer ensemble.
- Accès à notre site internet dynamique et réactif qui permet de trouver des informations et de suivre toute l'actualité de la FNCC.
- Un espace est spécifiquement réservé à nos adhérents pour lequel vous recevrez les codes d'accès dès réception de votre bulletin d'adhésion et qui permet notamment d'aller dans la rubrique de notre Centre documentaire.
- Une **revue bimensuelle électronique** dynamique la **Lettre d'Echanges** et les comptes rendus de tous nos colloques.
- Billet électronique hebdomadaire **Culture à vif**
- Un **Centre de Formation des Elus Locaux** agréé, seul en France à offrir des sessions spécialisées dans tous les domaines concernant les politiques culturelles, qui a mis en place un programme 2014 - 2023.
- Une équipe de permanents assure l'administration et le suivi de tous les dossiers au siège de la Fédération à SAINT-ETIENNE, ville qui accueille la FNCC depuis sa création en 1960.
- **A noter.** A la suite de votre adhésion, la FNCC vous proposera un entretien avec son rédacteur, à paraître dans *la Lettre d'Echanges*, afin de faire part aux élu-e-s de la Fédération des richesses culturelles de votre collectivité et des grands axes de votre projet culturel.

F.N.C.C.

Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture

81 Rue de la Tour

42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 04.77.41.78.71

www.fncc.fr – secretariat@fncc.fr